
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
reconnaisant à l'asbl Dienen la qualité d'association
idéologique ou politique représentative à laquelle peuvent
être confiées des émissions de radio et de télévision à la
R.T.B.F**

A.Gt 26-03-2020

M.B. 10-04-2020

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 mars 2020, est reconnue en tant qu'association idéologique ou politique représentative à laquelle peuvent être confiées des émissions de radio et de télévision à la RTBF, l'asbl Dienen, dont le siège est situé Boulevard Lemonnier, 171, à 1000 Bruxelles, et ce, à partir du 26 mars 2020.